

NOUVELLES PROCEDURES POUR LES TIRS CONTROLES

**A PARTIR DU DIMANCHE 3 SEPTEMBRE 2023, LA
REMISE DU CARNET DE TIR S'EFFECTUERA
DANS LE CHALET N°1 (le premier en arrivant sur
le parking) ; A L'ISSUE DE VOTRE TIR IL VOUS
SERA RESTITUE AU MEME ENDROIT.**

**LE PRÊT DES ARMES ET LA VENTE DES
MUNITIONS SE DÉROULERA TOUJOURS AU
BUREAU DU STAND.**

**LE BUREAU EST UNE SALLE DE RÉUNION AU
PROFIT DES MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR.
TROP DE PERSONNES L'UTILISENT COMME LIEU
DE DISCUSSION.**

**LES DÉCOUVERTES DE LA DISCIPLINE TSV
SONT PROGRAMMEES LORS DES PREMIERS
DIMANCHES DE CHAQUE MOIS, DE 9H30 A 12H.**

**NOUS VOUS REMERCIONS DE BIEN VOULOIR
NOTER ET RESPECTER CES PROCEDURES.**